

Image not found or type unknown



Droit d'usage sur découpage illégal de parcelle

Par **frankyto**, le **26/04/2010** à **16:05**

Bonjour,
j'ai acheté une maison, aujourd'hui mon voisin veut vendre et a demander un bornage de son terrain; il s'avère qu'un morceau m'appartient d'après le découpage cadastral; on me demande d'accepter ce nouveau bornage et en plus de payer la moitié des frais; puis-je refuser et récupérer mon terrain même si l'accord est en usage depuis 50 ans? merci d'avance pour vos réponses